



INNOVATIVE. FIRE. SYSTEMS

PROTECTION. PASSIVE. INCENDIE

TUNNEL sous le Rocher de MONACO



PROTECTION AU FEU – POUTRES PRECONTRAINTES A L'INTERSECTION de DEUX TUNNELS T2 et T5

Afin de répondre aux exigences de la circulaire 2000-63 du 25 août 2000, la maîtrise d'ouvrage « Les Services des Travaux Publics » de Monaco, assisté de la maîtrise d'œuvre SCETAUROUTE, ont souhaité améliorer la résistance au feu des poutres précontraintes aux intersections des tubes du tunnel sous le rocher. Les câbles précontraints avec un enrobage limité (inférieur à 3 cm) se devaient d'être protégé avec une température inférieure à 100 degrés avec un degré N2. SCETAUROUTE a ainsi préconisé la mise en œuvre d'une épaisseur de 65 mm de Fire Barrier 135, en se basant sur les nombreux tests au feu en forte épaisseur que ce mortier a déjà réalisé au sein de deux laboratoires (TNO et SINTEF). Ces travaux ont été réalisés en Avril 2006

INNOVATIVE. FIRE. SYSTEMS
PROTECTION. PASSIVE. INCENDIE



**PROTECTION au FEU NIVEAU N2
avec 65 mm de FIRE BARRIER 135**



Mise en place de règles dans le sens transversal pour réaliser l'épaisseur préconisée 65mm et utiliser les règles comme support au lissage de finition